



Les états généraux de la bioéthique

mardi 27 mars 2018, par [Paroisse Saint-Michel](#)

« Pour préparer la révision programmée des lois de bioéthique, le gouvernement a lancé une consultation large des Français sous la forme d'« États généraux ». La question posée « Quelle société voulons-nous ? » est très ajustée aux enjeux qui se profilent.

Si nous croyons profondément à la vocation d'amour de toute personne humaine à l'image de Dieu, l'étude de l'évolution des sociétés humaines nous a pareillement appris qu'il n'y a pas de sens inéluctable de l'histoire.

Le progressisme affirmé par certains n'est qu'une adaptation aux désirs individuels qu'il faudrait servir avec plus ou moins de complaisance, les avancées techniques servant d'alibi. Nous croyons aux bienfaits des progrès de la connaissance et de la science. Nous sommes conscients que certains espèrent trouver dans des lois nouvelles la possibilité de surmonter des causes de souffrance. Mais nous croyons aussi que la réflexion et le discernement sur le bon usage des nouvelles découvertes fondent la capacité de l'humanité à bâtir une société toujours plus humaine au service des plus vulnérables et des plus faibles. Il semble qu'une partie de nos concitoyens, y compris des catholiques, ne prennent pas la mesure des changements de société qui peuvent nous impacter. C'est pourquoi l'Église souhaite apporter sa contribution à ce travail pour édifier un monde meilleur qui ne soit pas le « meilleur des mondes [Le Meilleur des mondes (Brave New World) est un roman d'anticipation de Aldous Huxley, paru en 1932]. » (Mgr Aupetit)

À la suite de la Conférence des Évêques de France, le diocèse de Paris se mobilise pour encourager chacun à exercer pleinement sa mission de citoyen et participer ainsi au débat pour le bien commun. Pour permettre de mieux comprendre les avancées et les techniques de la bioéthique, le diocèse fait plusieurs propositions :

- création d'un espace bioéthique sur le site du diocèse de Paris
<https://www.paris.catholique.fr/bioethique>
- diffusion massive d'un livret Comprendre les enjeux de la révision des lois de bioéthique qui sera prochainement distribué
- élaboration d'un dossier spécial bioéthique dans le numéro du 22 mars de Paris Notre-Dame (chaque mois, un dossier spécial supplémentaire de 8 pages est consacré à une thématique particulière) : interview croisée, témoignages de médecins et de couples, enquêtes sur les soins palliatifs, reportage sur les débats des espaces bioéthiques... (300 exemplaires sont distribués à la paroisse ce week-end)
- organisation de 5 soirées bioéthiques en présence de l'archevêque : Paroisse Saint François de Sales (17e) : mardi 10 avril Paroisse Saint Léon (15e) : jeudi 3 mai Paroisse du Saint-Esprit (12e) : mercredi 23 mai Paroisse Saint-Laurent (10e) : mardi 12 juin Paroisse Saint-Sulpice (6e) : mercredi 13 juin
- la 10e Veillée de prière pour la vie à la cathédrale Notre-Dame de Paris, le mercredi 16 mai 2018
- un colloque « L'Église au service de la santé » au Collège des Bernardins, le samedi 26 mai.

P.-S.

- Paroisse Saint François de Sales (17e) : mardi 10 avril
- Paroisse Saint Léon (15e) : jeudi 3 mai
- Paroisse du Saint-Esprit (12e) : mercredi 23 mai
- Paroisse Saint-Laurent (10e) : mardi 12 juin
- Paroisse Saint-Sulpice (6e) : mercredi 13 juin